

mardi, 2 mai 2017

Numéro 107

### Dans ce numéro

#### 1. Éditorial

Anthropomorphisme,  
entre bien-fondé et  
dérive

#### *And in English*

Anthropomorphism:  
between merits and  
demerits

#### 2. Publications récentes

#### 3. En ligne – Online

#### 4. Actualités du mois de mai 2017

#### 5. Quoi de nouveau en éthique en France ?

#### 6. 5<sup>e</sup> éd. des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique

#### 7. À ne pas manquer

#### 8. Retenez dès à présent

#### 9. Appel à contributions

#### 10. Master éthique et sociétés

#### 11. L'AAMES

#### 12. Soutenir l'éthique

#### 13. Divers

### Editorial



#### **Anthropomorphisme, entre bien-fondé et dérive**

Dans le cadre de notre relation avec l'animal, l'anthropomorphisme se définit par l'attribution de caractéristiques humaines telles que des intentions, des sentiments et des émotions à des animaux de différentes espèces et ce, quelles que soient nos connaissances de l'éthologie de l'espèce. Avec l'émergence de la robotique, ce même phénomène

d'attribution se produit aujourd'hui sur des objets animés, et plus particulièrement si ces derniers ont une apparence humaine ou animale. Une vidéo montrant un ingénieur donner un coup de pied à un robot à quatre pattes -pour montrer ses capacités de stabilité et d'équilibre- a ainsi provoqué de nombreuses réactions sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=NtU9p1VYtcQ>). Dans leurs commentaires, certains internautes se disaient tristes voire offusqués d'un tel comportement « violent » sur le robot bien que ce dernier ne comporte aucun récepteur à la douleur. Cette capacité cognitive de projection aurait évolué chez l'être humain afin qu'il puisse mieux comprendre le monde qui l'entoure et ainsi mieux interagir avec lui. Cependant, nous voyons aujourd'hui que cet anthropomorphisme, qui devrait plus être utilisé comme un principe de précaution, devient de plus en plus systématique dans notre relation avec l'animal. Doit-on attribuer les mêmes capacités cognitives à une fourmi qui présente un comportement d'altruisme similaire à celui d'un éléphant ? Non, pour une espèce c'est la génétique qui explique le phénomène, alors que pour l'autre ce sont les capacités cognitives. En science, le principe de parcimonie (ou principe de simplicité) est le mot d'ordre dans notre compréhension du monde. Ainsi, alors que les non spécialistes concluaient à des comportements intentionnels de réanimation lorsqu'un macaque s'agitait autour de son congénère électrocuté et inanimé, les primatologues se montrèrent plus précautionneux pour expliquer un tel comportement ([http://www.francetvinfo.fr/monde/pourquoi-le-singe-heroique-n-a-pas-reellement-tente-de-sauver-son-congenere\\_779659.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/pourquoi-le-singe-heroique-n-a-pas-reellement-tente-de-sauver-son-congenere_779659.html)). La question est de savoir si la surutilisation non fondée d'un de ces concepts nous permet de mieux gérer le bien-être des espèces animales et de leurs représentants ou au contraire met un frein à notre relation avec ces derniers. Ainsi l'humanisation de nos animaux domestiques par le type de nourriture qu'on leur choisit ou les habits qu'on leur met, voir la « bébétisation » de ces derniers, peut provoquer chez eux des troubles comportementaux sévères. L'anthropomorphisme est donc dans cet exemple un frein à leur bien-être. Se pose donc la question à savoir notre volonté à vouloir être bienveillant envers les animaux pourrait être finalement, à un certain niveau, nocif.

**Cédric Sueur**, Maitre de conférences en éthologie, responsable de la spécialisation en éthique animale du CEERE, Université de Strasbourg et **Marie Pelé**, éthologue, experte en comportement animal.

*And in English*

### **Anthropomorphism: between merits and demerits**

In the context of our relationship with animals, anthropomorphism is defined as the attribution of human characteristics such as intentions, feelings, and emotions to animals of different species, and this, irrespective of our knowledge of the ethology of the species. With the emergence of robotics, this same phenomenon of attribution occurs today on animated objects, and particularly so, if these objects have a human or animal appearance. A video showing an engineer kicking a four-legged robot – to demonstrate its stability and balance - has provoked many reactions on Youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=NtU9p1VYtcQ>). In their comments, some Internet users said they were sad or even offended by such "violent" behavior towards the robot, even though the robot does not have any receptors for pain. This kind of cognitive ability for projection would have evolved in the human being so that humans could better understand the world around them and thus better interact with it. However, we see today that this anthropomorphism, which should no longer be used as a precautionary principle, is becoming more and more in systematic use in our relationships with animals. Should the same cognitive abilities be attributed to an ant that exhibits altruistic behavior similar to that of an elephant? No, for in the former, it is genetics that explains the phenomenon, while in the latter it is due to its cognitive abilities. In science, the principle of parsimony (or simplicity principle) is the watchword in our understanding of the world. Thus, while non-specialists concluded that there was intentional behavior aimed at reanimation when a macaque twisted and turned around its electrocuted and inanimate congénier, primatologists were more cautious in explaining such behavior ([http://www.francetvinfo.fr/monde/pourquoi-le-singe-heroique-n-a-pas-reellement-tente-de-sauver-son-congenere\\_779659.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/pourquoi-le-singe-heroique-n-a-pas-reellement-tente-de-sauver-son-congenere_779659.html)). The question that arises is whether the unfounded overuse of these concepts allows us to better manage the welfare of animal species and their representatives or on the contrary, hinders our relationship with them. Thus the humanization of our domestic animals by the type of food they are fed, or the clothes that are put on them, or even the "babying" of animals, can cause severe behavioral disorders in them. Anthropomorphism is therefore in this example a hindrance to their well-being. So, the question arises whether our willingness to be caring to animals could ultimately be at some level, harmful to them.

**Cédric Sueur**, lecturer in Ethology, head of the specialization in Animal Ethics at CEERE, University of Strasbourg and **Marie Pelé**, Ethologist and expert in animal behavior.

*Translation by Michael Erohubie*

## Publications récentes

### récentes



**Jordi Riba et Patrice Vermeren, *La fraternité réveillée*. Paris, Ed. L'Harmattan, 2016, 213 pages, 22 EUR.**

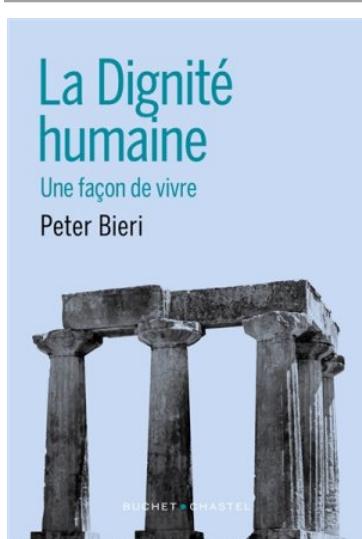
Jordi Riba de l'Université autonome de Barcelone et chercheur associé à Paris 8, et Patrice Vermeren de l'université Paris 8, proposent avec cet ouvrage « une expérimentation qui consiste à lire la fraternité en se débarrassant de l'idéologie du progrès qui conduit inévitablement à considérer que ce qui est venu avant, en premier, est désormais dépassé ». Ils convoquent ainsi différents auteurs et font le pari que la fraternité « a encore bien des choses à nous apprendre » et de revenir sur la triade républicaine en appelant finalement à réveiller la fraternité.

Après une brève présentation, l'ouvrage s'articule en 12 chapitres, relevant essentiellement de la pensée politique et convoquant des auteurs majeurs pour la thématique comme Robespierre et Leroux, Saint-Just et

Sartre, Montaigne et La Boétie, Michel Borgetto qui a commis en 1993 un ouvrage majeur et toujours d'actualité sur la fraternité en droit public... Sophie Wahnich ouvre le débat avec une contribution intitulée : « En quoi la fraternité est-elle révolutionnaire ? Sartre et Saint-Just en regard ». Dans une perspective d'histoire politique, elle analyse les enjeux d'interprétation et les défis sociopolitiques et éthiques sous-jacents en analysant d'abord la perspective de Sartre qui choisit les événements du 14 juillet 1789 pour étayer « l'économie de la création d'un groupe en fusion (...) où les individus ne sont plus assignés à un collectif donné et peuvent se confondre dans l'événement. (...) Chacun en tant que tiers ne peut plus distinguer sa propre sauvegarde et celle des Autres. Il ne s'agit ni d'altruisme ni d'égoïsme. » Saint-Just bute sur cette fraternité-terreur, lui préférant une fraternité constituante, communauté des affections. Pour lui « ce sont les compétences affectives naturelles des hommes qui les font vivre en société et non le besoin économique, non la rareté sartrienne. »

Les chapitres suivants discutent des rapports entre autorité et fraternité, mais aussi amitié et fraternité ou encore solidarité et fraternité, ils déploient différentes figures de la fraternité en démocratie sans oublier son enracinement familial à la fois richesse et limite, son lien avec la filialité... Georges Navet explicite aussi à travers la figure de Leroux, les enjeux à passer de la conception chrétienne de fraternité à celle individualiste et non-genrée de solidarité pour un triptyque liberté, solidarité, égalité. Mais, interroge Pierre Crétois, « une solidarité sans fraternité est-elle possible ? » Et d'expliquer que « la théorie solidariste s'appuie, non tant sur un appel aux sentiments altruistes de l'homme envers ses semblables, que sur une conception sociologique de l'interdépendance des hommes en société, exigeant du citoyen qu'il honore sa dette sociale. » Mais, conclut-il, « peut-on réellement penser une solidarité de ce type sans une fraternité reposant sur une certaine dose d'identification à autrui ? » Et de rappeler Durkheim à la rescoufle : « pour que les hommes se reconnaissent et se garantissent mutuellement des droits, il faut d'abord qu'ils s'aiment... » !

Il n'est jamais trop tard pour réfléchir sur la fraternité et la réveiller ! Notre société en a sans doute plus que jamais besoin. **Marie-Jo Thiel**, Directrice du CEERE



**Peter Bieri, *La Dignité humaine. Une façon de vivre*, trad. de l'allemand par N. Thiers, Paris, Buchet-Chastel, 2016, 350 p.**

Peter Bieri, un Suisse qui enseigne la philosophie à Berlin, envisage la dignité sur un mode pragmatique, à partir d'expériences diverses ou de références littéraires qu'il fait communiquer entre elles pour tirer le maximum de leur teneur intuitive. Il consacre le dernier chapitre de son livre à « la dignité en tant que reconnaissance de la finitude » sous la forme d'une discussion sur la fin de vie entre partisans de positions opposées, qu'il ne conclut d'ailleurs pas. On est loin de la thèse empreinte de gnosticisme de Galichet (une raison pure de toute détermination, une volonté sans objet autre qu'elle-même) et surtout de son programme comminatoire – rappelons ce qu'il disait p. 170 : le droit de mourir dignement « n'est un droit que parce qu'il est aussi un devoir ». Parlons donc avec Bieri de dignité en termes de « façon de vivre », plutôt que pour sauver par quelque cocktail lytique les apparences de l'artefact volontariste du « droit de mourir ».

**René Heyer**, Professeur d'éthique et de théologie morale, Université de Strasbourg

**François Galichet**, *Mourir délibérément ? Pour une sortie réfléchie de la vie*, Presses universitaires de Strasbourg, « Essais », 2014, 184 p.

Deux candidats à l'élection présidentielle du printemps 2017 ont inscrit à leur programme le « droit de mourir dans la dignité » ou le suicide assisté. En envisageant une « sortie

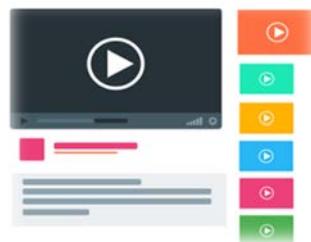


réfléchie de la vie », le philosophe François Galichet ne pense pas au soulagement de la souffrance des mourants que procure par exemple la sédation profonde. Il se situe délibérément dans une autre perspective, qui est le choix raisonné de mourir de la part de personnes qui sentent la déchéance approcher et estiment ne plus avoir d'intérêt à continuer de vivre. C'est la rationalité de ce choix que l'auteur entend justifier. Il écarte d'abord le « mythe de la passivité de la mort » (chap. 1), et le lecteur a du mal à comprendre en quoi la soumission des humains à la mort est un mythe, la mort volontaire n'effaçant pas cette soumission. Il faut attendre le chap. 7 pour que se dévoile l'arrière-plan du raisonnement : « L'accès à l'immortalité biologique est une perspective qui désormais ne fait plus guère de doute » (p. 129). La mort ne sera bientôt plus une nécessité (sauf accident) : sur la base de cette hypothèse, le choix de la mort est dégagé des habituelles contingences qui feraient l'appeler et se présente dans sa nudité comme la dernière aventure qu'un sujet peut affronter pour rattraper l'arbitraire de sa naissance. Ceux qui entoureront la personne au moment du choix et de l'acte feront la preuve d'un amour pur, libre des intérêts qui grèvent les amours habituels. À lire Galichet, apprendre à se savoir mortel n'est donc plus la première tâche de la philosophie : celle-ci incite au contraire à mourir de façon réfléchie. Mais pourquoi à 90 ou à 250 ans et pas à 17 ? L'« éthique du vouloir-mourir » est soutenue par un passage en revue obsessionnel de la mort volontaire dans la culture occidentale. Les atours ont beau en être polis et policés, il n'empêche : on est bien en face d'une philosophie « radicalisée ».

**René Heyer**, Professeur d'éthique et de théologie morale, Université de Strasbourg

En ligne - Online

## En ligne - Online



A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> rubrique **Canal Ethique** ou sur les sources indiquées :

- Conférence de Marie-Jo Thiel sur le thème "**Quand la vulnérabilité nous fait du bien Grandir en humanité au travers de sa vulnérabilité**" :  
<http://www.ktotv.com/video/00150225/grandir-en-humanite-au-travers-de-sa-vulnerabilite-par-marie-jo-thiel> - au premier jour "Des vies souffrantes mais fécondes" du Colloque "Oser l'espérance aujourd'hui" du 2 au 4 décembre 2016 au foyer de Tressaint. Diffusé le 08/03/2017 sur KTO

- **Retrouvez toutes les vidéos de la 7ème édition du Forum européen de Bioéthique** qui s'est déroulé du 30 janvier au 4 février 2017 à Strasbourg sur «Humain, Post-Humain» en ligne sur : <https://www.youtube.com/user/FEBioethique/videos>

- **Ecouter René Heyer sur RCF-Info – Alsace** : René Heyer vient de quitter ses fonctions de doyen de la faculté de théologie catholique de Strasbourg. Il explique comment il poursuit néanmoins son travail de recherche : <https://rcf.fr/actualite/societe/alsace-la-faculte-remercie-le-doyen-rene-heyer>

- **Retour sur les Semaines Sociales de France**. Pour **André Clavert**, intervenant lors des 91èmes semaines sociales de France à Paris ce week-end : il faut agir ensemble afin d'offrir aux plus démunis un enseignement constant et adapté : <https://rcf.fr/actualite/social/alsace-retour-sur-les-semaines-sociales-de-france>

- **Corps - esprit - sciences : conversations avec le Dalaï Lama.** Retrouvez l'intégralité des échanges en vidéo en français sur <http://www.canalc2.tv/>
  - Communiqué de presse et enregistrement vidéo (en anglais et russe) de **la Conférence internationale sur les Droits de l'homme et biomédecine** : aspects éthiques et juridiques du don d'organes qui s'est tenue le 26 avril 2016 à Moscou :  
[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=DC-PR072\(2016\)&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=F5CA75&BackColorIntranet=F5CA75&BackColorLogged=A9BACE](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=DC-PR072(2016)&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=F5CA75&BackColorIntranet=F5CA75&BackColorLogged=A9BACE)
  - **3ème journée annuelle du Comité d'éthique de l'Inserm** qui a eu lieu le 13 juin 2016 sur le thème : La recherche en santé : entre confiance et défiance ? (re) voir les interventions de cette 3e journée
  - **Les 10 ans du CEERE** : Le 6 novembre 2015, Salle Pasteur du Palais Universitaire de Strasbourg, le Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique (CEERE), a organisé la célébration de son 10<sup>ème</sup> anniversaire avec une réflexion sur : « L'ETHIQUE, une compétence universitaire exigeante et socialement indispensable », voir la vidéo et les photos : <http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=14582>
  - **Ensemble des émissions hebdomadaires RCF [Alsace]** Éthique pour tous, depuis avril 2016 à février 2017, présentées par Marie-Jo Thiel sur une diversité de thèmes en éthique (éthique, c'est quoi ?, fin de vie, droits à l'enfant, tests génétiques...) : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/psychologie/alsace-ethique-pour-tous> (réalisation Paul Meyer)
  - **Mam Gynéco** : tout savoir sur la gynécologie sans oser le demander  
Par Odile Bagot, gynécologue strasbourgeoise et ancienne diplômée du master éthique et sociétés : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/emissions/route-67/mam-gynec-to-tout-savoir-sur-la-gynecologie-sans-osser-le-demandeur.html>
- Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) / Canal Ethique.
- Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)

## Actualités en éthique

### Actualités du mois de mai 2017



#### **Du Mardi 18 avril au Vendredi 05 mai – Exposition**

Thème : "Portraits, les EMOTIONS furtives". Galerie de 14 portraits d'enfants et jeunes polyhandicapés exprimant une émotion spontanée qui les caractérise.

Lieu : Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h - Maison du Conseil départemental 4 rue des magasins - Bischheim

#### **Mardi 2 mai – Séminaire Gérontologie en Alsace**

Thème : Thomas Hasson, directeur adjoint d'Ehpad Abrapa, viendra présenter *Paro*  
Lieu : De 18h à 20h - Abrapa, 1 rue Jean Monnet - Eckbolsheim

#### **Les 4, 15, 16 et 17 – Festival Pint of Science**

Thème : Festival Pint of Science  
Lieu : Strasbourg

**Jeudi 4** – Séminaire Corps et prothèses : vécus, usages, contextes  
Thème : Normes, usages et détournements  
Lieu : De 09h à 17h - Salle 106 - Barre 44-45 Université Pierre et Marie Curie - 4 place Jussieu - Paris

**Vendredi 5** – Journée d'études de clôture Corps et prothèses : vécus, usages, contextes  
Thème : Innovations, intégrations et technologies : interroger les limites du corps  
Lieu : De 09h à 17h - Salle 1, Université Paris Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon - Paris (5e)

**Vendredi 5** – Conférence/Débat - Questions d'Ethique animale  
Thème : Ethique animale  
De 16h à 20h - Université de Strasbourg - Institut Le Bel/Amphi 3 - 4 rue Blaise Pascal - Strasbourg

**Jeudi 11** – Séminaire Bioéthique et société  
Thème : TIC et nouvelles technologies. Réunion de synthèse annuelle  
Lieu : De 16h à 19h - Institut d'anatomie Salle 21 - Hôpital civil - Strasbourg  
Réunion de synthèse annuelle : synthèse, bilan d'année, projet 2017-2018

**Samedi 13** – 4ème rencontre philosphy de L'EEHU et l'ACIOS  
Thème : (Re)penser le soin à partir du patient non-ordinaire  
Lieu : De 9h à 12h30 - Amphithéâtre Salengro (niveau -2), Hôpital Roger Salengro - Lille

**Vendredi 12 – Journée d'étude - Semaines sociales de France**  
Thème : SÉCU, JUSQU'OÙ ? Quelle solidarité et quel soin pour notre système de santé ?  
**(Voir argumentaire et programme plus loin)**  
Lieu : De 09h à 18h - Palais Universitaire - Salle Fustel de Coulanges - 9 Place de l'Université - Strasbourg

**Mercredi 17** – Journée d'étude de l'Espace éthique Île-de-France  
Thème : Le soin à l'épreuve de l'évaluation économique  
Lieu : De 09h30 à 17h30 - Espace éthique Île-de-France, Hôpital Saint Louis, Porte 9, 1 rue Claude Vellefaux, 75010 Paris

**Jeudi 18** – Rencontre Hippocrate  
Thème : La Vulnérabilité et les cultures au Canada : La littéracie,  
Lieu : 18h - Amphithéâtre Frezal – Fac de médecine, 15 rue de l'Ecole de Médecine - Paris

**Mardi 23** – Conférence-débat de l'Académie des sciences  
Thème : Les enjeux scientifiques de l'éthique du numérique"  
Lieu : De 14h30 à 16h30 - Grande salle des séances de l'Institut de France 23, quai de Conti - Paris

**Mercredi 31** – Conférence de l'Espace régional de réflexion éthique Languedoc Roussillon  
Thème : Une éthique à géographie variable  
Lieu : À 18h - Faculté de médecine de Montpellier, 2, rue de l'école de Médecine

*Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique.unistra.fr> Rubrique « Actualités en Éthique ».*

## Quoi de nouveau en éthique ?

### ***Le consentement présumé au prélèvement d'organes est-il éthiquement recevable ?***

De la loi Caillavet au nouveau décret relatif aux modalités d'expression du refus de prélèvement d'organes<sup>1</sup>, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 : retour à la case départ ? Le consentement présumé<sup>2</sup> est-il éthiquement recevable ?

S'il est vrai comme le rappelait Marisol TOURAINÉ<sup>3</sup> que "le don d'organes est présumé consenti depuis plus de trente ans" en France, on en oublie presque les variantes qui se sont succédées pendant cette période et leurs finalités. Au cours des trente dernières années, presque tous les pays européens ont promu des lois sur le prélèvement d'organes, l'un de leurs volets incontournables abordant la nature du consentement : présumé ou explicite. En 1976, la loi Caillavet met en place le principe du consentement présumé (*opt-out*) : "des prélèvements peuvent être effectués à des fins thérapeutiques ou scientifiques sur le cadavre d'une personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement". L'atteinte de l'intégrité du corps était autorisée au nom de l'intérêt collectif. Jusque-là, la seule dérogation permettant de surseoir au respect de l'intégrité du corps était l'autopsie médico-légale, reconnue comme intérêt collectif. L'application stricte de la loi Caillavet a fait craindre, voire a conduit à des situations de *hard opt-out* (consentement présumé fort) où, en l'absence de refus exprimé par une personne, l'avis de la famille n'était pas pris en compte, pire même, la famille n'était pas consultée, altérant irrémédiablement la confiance du public dans l'activité de prélèvement d'organes. Les lois de bioéthique de 1994<sup>4</sup> devaient restaurer cette confiance en mettant en exergue la primauté de la personne, le respect de l'autonomie de la personne et la protection de chaque citoyen. Cette attitude est plus en harmonie avec la Convention européenne de bioéthique<sup>5</sup> qui stipule dans son article 5 : « Aucune intervention en matière de santé ne peut être effectuée sur une personne sans son consentement libre et éclairé ». La France conserve néanmoins le principe du consentement présumé mais que l'on qualifiera de faible (*soft opt-out*) ; comme cela a pu être écrit, le législateur a traduit sa volonté d'équilibrer l'accent mis sur la solidarité en donnant la possibilité à la liberté individuelle de s'exprimer. Ces lois instaurent le Registre National de Refus mais celui-ci ne sera opérationnel que quatre ans plus tard en juillet 1998, aussi le législateur a-t-il d'emblée imposé aux médecins de recueillir auprès de la famille le témoignage de la volonté du défunt si le registre ne donnait pas d'indication de refus exprimé. Si cette volonté n'était pas connue, le plus souvent par méconnaissance totale de la problématique, le refus de la famille conduisait à l'abandon d'une procédure de prélèvement. Quel que soit le motif du refus, l'intérêt collectif et la liberté individuelle étaient mis à mal. Sur un fond de pénurie d'organes, la révision des lois de bioéthique de 2002 amorce le retour au consentement présumé fort puisque le médecin doit dorénavant recueillir le témoignage de l'absence d'un refus exprimé, sous-entendant que si la famille ignore la position du défunt, cela vaut comme une absence d'expression de refus et doit en conséquence être validé comme consentement. Une telle interprétation ne peut être éthiquement recevable que si chaque individu a bien reçu une information claire et complète de la problématique. Le vieil adage "On ne peut consentir qu'en connaissance de causes" reste une règle princeps. Or même si un des arguments avancés pour renforcer le poids du consentement présumé est la forte adhésion de la population au don d'organes (80% selon un sondage SOFRES de 2013), la majorité des familles

<sup>1</sup> Décret n° 2016-1118 du 11 août 2016 relatif aux modalités d'expression du refus de prélèvement d'organes après le décès.

<sup>2</sup> Ce texte a constitué l'éditorial de la NL UEC en avril 2017.

<sup>3</sup> Intervention du 15 avril 2015 sur les ondes de RTL.

<sup>4</sup> LOI no 94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal.

<sup>5</sup> Convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine adoptée le 19 novembre 1996 par le Conseil de l'Europe.

confrontées à ce problème "découvre" la notion de mort encéphalique et le "contexte complexe" du don d'organes. Alors la priorité n'aurait-elle pas été de mettre l'accent sur l'information comme en Espagne, autre pays s'appuyant sur le consentement présumé et présentée dans de nombreux domaines du don d'organes comme Le Modèle ? La révision de la loi relative aux modalités d'expression du refus donne l'impression désagréable de prioriser l'intérêt collectif par rapport à la liberté individuelle en instaurant à nouveau un consentement présumé plutôt fort, en complexifiant les modalités de faire valoir un refus exprimé oralement (Art. R. 1232-4-4.-III). L'amendement de Jean-Louis TOURAIN (N° AS1344) est à ce titre l'illustration de cette volonté de retourner à un consentement présumé fort et par là même de privilégier l'intérêt collectif. Une nouvelle fois on ne peut que regretter la pauvreté de l'information faite autour de ces nouvelles dispositions qui auraient pu constituer une occasion de lancer ou relancer une campagne d'information grand public sur la mort encéphalique et le don d'organes.

On voit bien que cette question du consentement pose un vrai problème éthique mettant en balance le respect de l'autonomie de la personne et l'intérêt collectif. L'évolution de la législation allemande qui instaurait le consentement explicite fort (*hard opt-in*) en 1997 est dans ce domaine très instructive. Initialement, seul un consentement explicite exprimé par une carte de donneur pouvait conduire à une procédure de don d'organes. Un amendement vient compléter cette disposition en permettant au parent le plus proche de se prononcer pour un don en l'absence de carte de donneur ou de volonté exprimée du défunt, "selon sa propre appréciation éthique"<sup>1</sup> ce qui fit bondir en son temps un bon nombre d'éthiciens allemands. En 2007 cette conception de "consentement élargi" allait néanmoins être subordonnée à une obligation d'intensifier l'information et l'éclaircissement de la population sur tous les points de la thématique du don d'organes chez une personne en mort encéphalique. Ainsi les caisses d'assurance maladie ont le devoir d'adresser à leur assuré atteignant l'âge de 16 ans les documents d'information avec la carte électronique nominative d'assuré qui leur est alors établi. En 2012<sup>2</sup> une révision de la loi autorise les compagnies d'assurance maladie à interroger tous les cinq ans leurs assurés sur leur positionnement vis-à-vis du don d'organes avec obligation de mettre à leur disposition les documents d'information nécessaires. Tant que la position d'une personne de plus de 16 ans n'est pas exprimée, un envoi de documents tous les 2 ans est demandé aux compagnies d'assurance maladie et maintient la validité du "consentement élargi". Le consentement élargi est alors ressenti comme un consentement présumé éthiquement recevable puisque l'effort d'information est indéniable.

Cette démarche pourrait être déclinée à la française en demandant par exemple d'exprimer sa position vis-à-vis du don sur la carte Vitale, après une campagne d'information adaptée. Le consentement présumé serait réservé aux cas où cette position ne serait pas renseignée. L'équilibre tant recherché entre le respect de l'autonomie de la personne et l'intérêt collectif serait alors éthiquement assuré et la discussion définitivement close.

**Guy Freys**, médecin anesthésiste P.H. au CHU de Strasbourg

5<sup>e</sup> Édition des  
Trophées de  
l'Ethique

## 5<sup>e</sup> édition des trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique

La 5<sup>e</sup> édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique est lancée. La sélection des lauréats s'effectuera à partir des ouvrages publiés par des chercheurs et enseignants sur l'année 2016 et les 6 premiers mois de 2017.

<sup>1</sup> Texte original allemand : « nach eigenem ethisch verantwortbaren Ermessen »

<sup>2</sup> <http://www.ethikrat.org/dateien/pdf/stellungnahme-hirntod-und-entscheidung-zur-organspende.pdf>



**La cérémonie de remise des Trophées aura lieu le 10 novembre 2017 au CNAM (Paris).** Elle sera couplée avec la seconde édition (1ère édition en 2012) d'un état des lieux de l'enseignement et de la recherche en éthique pendant laquelle les lauréats pourront présenter leurs travaux.

Pour participer à cette 5e édition, les auteurs publiant dans le domaine de l'éthique, les chercheurs et enseignants en éthique (ou leur éditeur) peuvent transmettre leurs ouvrages à la Fondation Ostad Elahi avant le 20 juin 2017 :

Fondation Ostad Elahi - éthique et solidarité humaine

Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique

59 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

[Pour en savoir plus](#), cliquez

À ne pas manquer

## À ne pas manquer

**Journée d'étude du 12 mai 2017 à Strasbourg (Palais Universitaire) organisée par les Semaines sociales de France, le CEERE et l'ERERAL « LA SECU, JUSQU'OÙ ? Quelle solidarité et quel soin pour notre système de santé ? »**



Réduction des droits à remboursements, contributions diverses des utilisateurs du système : ces mesures de gestion de l'Assurance maladie accroissent les charges de ceux qui ont moins de ressources. Pourtant, le principe de base de l'Assurance maladie est que « *chaque assuré social bénéficie, contre le risque et les conséquences de la maladie, d'une protection qu'il finance selon ses ressources.* » Mais à trop justifier les évolutions du système de santé par les bouleversements

techniques ou les nouvelles données démographiques et anthropologiques, que reste-t-il de la volonté fondatrice de solidarité?

Deux interrogations sont à l'origine de cette journée : le soin que nous dispensons répond-il aux besoins de santé? Comment décloisonner les structures de santé ? Nous avons demandé à **Christian Léonard** (Bruxelles), **Pierre Giorgini** (Lille) et **Alain Cordier** (Paris) de nous aider à élargir notre cadre de réflexion.

**L'appel à contributions** a eu un grand succès et enrichira le débat avec des expériences diverses en lien avec les deux thématiques de la journée.

[Cliquez ici pour des informations complémentaires :](#)

- [Programme](#)
- [Argumentaire et Bulletin d'inscription](#) – celle-ci est gratuite pour tous mais obligatoire pour des raisons de logistique.

Retenez dès à présent

## Retenez dès à présent

**Congrès international de l'Association Européenne de Théologie Catholique et de la Faculté de théologie catholique de Strasbourg à Strasbourg (France), 30 août – 2 septembre 2017**

## *Sur le thème : Philadelphia, le défi de la fraternité...*



En partenariat avec le CEERE, le Conseil de l'Europe, la Fondation Rodhain, etc. Avec des participants et intervenants de 25 pays de l'UE.

La mondialisation fait de nous des voisins, mais pas des frères et sœurs. Le web tisse des connexions mais ne nous fait pas entrer dans une relation fraternelle. Interdépendance ne signifie pas encore solidarité.

Au frontispice de la Bible, Caïn affirme qu'il n'est pas responsable de son frère... Mais qui est ce frère ? Celui par qui il est uni par les liens du sang ? Celui avec qui l'on s'engage ? Le frère, la sœur, migrant ? Le pauvre économiquement ? Le cosmos avec les relations fraternelles qu'il implique ? Etc.

Jésus dans l'Evangile, dit : « Quiconque fait la volonté de Dieu, voilà mon frère, ma sœur, et ma mère. » (Mc 3, 35 ; Mt 12, 50). Il donne là une clef de la fraternité : tout être humain est notre frère, quand il se reconnaît enfant de Dieu et vit dans la dynamique trinitaire de la vie nouvelle.

Plus de détails sur : <https://sites.google.com/site/congresaecfrance/>

Le congrès bénéficiera d'une **traduction simultanée en trois langues** (Fr/De/En).

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> février (**tarif préférentiel** avant le 1<sup>er</sup> juin 2017)

---

## *Ecole d'été "Ethique, normes et santé" - Université d'Angers du 26 au 30 Juin 2017*



L'Université d'Angers organise sur la période du 26 juin au 7 juillet 2017 plusieurs écoles d'été, destinées à des étudiants en droit, économie, sciences humaines, médecine, pharmacie, sciences, de tous les pays, sur les thématiques suivantes :

### **-Ethique, normes et santé, « La relation de soin : quelles servitudes? »**

L'initiation à la recherche ; La simulation en santé ; La pathologie vasculaire ; Le bien-être de l'enfant ; Les enjeux de la bio-informatique

L'école "Ethique, normes et santé" se tiendra **du 26 au 30 juin à la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Angers**. Ce programme interdisciplinaire et interactif est dispensé en français par des chercheurs internationaux. Le tarif de 500 € inclut l'inscription au programme, les cours, l'hébergement, les déjeuners et les activités sociales (barbecue d'accueil, visite d'Angers avec les groupes d'étudiants étrangers...).

**Le délai de candidature est fixé au 5 mai** (le nombre de places est limité). La participation à cette école d'été permet d'obtenir 6 ECTS. Vous trouverez le programme et les modalités de candidature sur le lien suivant : [Ethique 2017](#)

---

## *Manhattan Bioethics Summer School 2017, Global Bioethics, Human Rights & Public Policy June 19-30, 2017 - New York City*



Global Bioethics Initiative (GBI) co-sponsored by Pace University, College of Health Professions, invites students and professionals worldwide to attend the International Bioethics Summer School. More details: [www.summerschool.globalbioethics.org](http://www.summerschool.globalbioethics.org)

*The Centre for Biomedical Ethics and Law of the KU Leuven is organizing the 3rd edition of the Summer Course on Ethics in Dementia Care (Leuven, Belgium, 5-7 July 2017).*

The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organizational-ethical approaches to dementia care practices.

During the Summer Course, national and international experts will give presentations on various ethical topics in the domain of dementia care. There will be time for intensive discussions. The language of instruction will be English.

The Summer Course is of interest to participants from diverse professional backgrounds, such as medicine, nursing, psychology, social work, gerontology, health care administration, philosophy and theology, and to PhD students undertaking courses of study in these areas. Detailed information on program, funding opportunities, registration and payment can be found at our website [www.cbmer.be](http://www.cbmer.be).

---

### ***Formation en Droit animal du 22 au 24 novembre 2017 à Strasbourg***

Forte de son succès, la formation continue en Droit animal est renouvelée pour la troisième année consécutive. Elle se déroulera du 22 au 24 novembre 2017 à l'Université de Strasbourg. Les cours porteront entre autres sur le statut juridique de l'animal en France, l'animal sauvage, les animaux dans la chaîne alimentaire, les animaux face aux pratiques culturelles et religieuses, les animaux de compagnie, les animaux dans la recherche et le droit comparé européen et international.

Pour en savoir plus et s'inscrire : [https://sfc.unistra.fr/formations/entreprises-et-administrations\\_-\\_ethique\\_-\\_le-droit-de-lanimal\\_-\\_7402/](https://sfc.unistra.fr/formations/entreprises-et-administrations_-_ethique_-_le-droit-de-lanimal_-_7402/)

---

Appel à contributions  
Call for papers

## **Appels à contributions - Call for abstracts**

***Appel à communications. Colloque "Handicap & Autonomie : quelles sont nos ressources pour agir sur l'inclusion, la perception de la citoyenneté de la personne avant son handicap ? 22 septembre 2017***

Ce colloque émane de la journée de rencontre le 30 juin 2016 entre scientifiques, acteurs médico-sociaux, établissements de santé et paramédicaux, et entreprises du territoire concernés par la thématique du handicap et de l'autonomie. La seconde journée le 22 septembre sera organisée par l'UHA en collaboration avec le CEERE selon deux axes qui font chacun l'objet de cet appel à contributions :

Axe 1 : **Le langage de l'Autonomie** : Les limites de l'acceptation du langage de l'autonomie et le droit à l'accès égalitaire aux soins, La (re)construction de soi et l'expérience du Handicap

Axe 2 : **L'accompagnement et l'égalité des droits** : Le rapport accompagné/accompagnateur : quels sont les besoins en accompagnement humain ? Le rapport à la technologie : quel accompagnement à l'utilisation de la technologie pour l'aident et l'aidé ? [Pour en savoir plus, cliquez !](#)

Date limite d'envoi des propositions : 9 juin 2017

---

***Journée Thématique EEUH 2017 « ETRE SOIGNANT A L'ERE DE LA BIOETHIQUE » - Que change la bioéthique dans la clinique et les soins ? 28 novembre 2017***

Avant la révision des lois de bioéthique prévue en 2018, l'espace éthique de Lille souhaite

**donner la parole** sur ce sujet aux acteurs de terrain, soignants et chercheurs dans les domaines de la vie et de la santé. Biotechnologie, biomédecine, bioéthique ... de quoi parlons-nous ? Où en sommes-nous ? Les recherches biomédicales impactent directement les soins lorsqu'elles trouvent une application auprès des patients. Quelles réflexions éthiques cela implique-t-il ?

Loin de vouloir couvrir les nombreux champs de la bioéthique, l'objectif est de comprendre comment les soignants concilient l'utilisation des nouvelles technologies, techniques et innovations auprès des patients, les questionnements éthiques et les contraintes juridiques fixées par les lois de bioéthique.

**Proposition de communication à envoyer avant le 22 mai 2017 cliquez pour télécharger :**

- [le support de communication](#)
- [l'argumentaire](#)

---

## *Journées itinérantes francophones d'éthique des soins de santé - Les 09 et 10 novembre 2017 à Tours*

**Sur le thème : Vieillissement, éthique et société. Quel accompagnement respectueux de la liberté et de l'identité de la personne âgée dans la pratique quotidienne des soins ?**



Dans le cadre des Journées Itinérantes Francophones d'Éthique des Soins de Santé (JIFESS), le GEFERS, avec la collaboration de l'Espace de Réflexion Éthique Région Centre-Val de Loire (ERERC), organise à Tours un **Colloque international francophone** fondé sur les interrogations éthiques que suscite la place de la personne âgée dans notre société ainsi que dans les différentes institutions et organisations de soins. La question de l'identité prend une autre signification au fil du vieillissement. La reconnaissance des autres liée à l'identité personnelle change par rapport au grand âge. La personne devient plus vulnérable, certains de ses domaines d'autonomie évoluent.

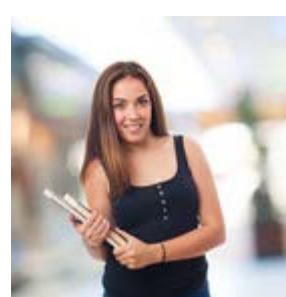
La personne âgée, individu libre et pensant, mobilise des ressources encore existantes qui ne correspondent peut être plus au monde actuel en mouvement. Sa façon de réfléchir peut changer en fonction de ses capacités cognitives : sa liberté est-elle encore respectée ? [Pour en savoir plus, cliquez !](#) - Télécharger l'appel à communication

Master éthique  
rentrée 2017-2018

---

## **Un Master éthique et sociétés : pourquoi pas vous ?**

### *Préparez votre rentrée 2017-2018*



Le Master Éthique et sociétés, porté par l'Université de Strasbourg, aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques, face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société.

Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce master fait dialoguer des recherches issues de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes.

Cinq parcours possibles en cursus français ou cursus bilingue (Fr/En) : Ethique médicale et

bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétation ; Ethique et sociétés ; Ethique et religions ; Ethique et entreprises - Et UNE SPECIALISATION EN ETHIQUE ANIMALE. [Informations complémentaires sur notre site internet \(cliquez\)](#)

L'éthique c'est le défi du sens pour nos sociétés en mutation !

**Session de candidatures ouverte du 3 avril 2017 au 26 juin 2017** à l'adresse : <http://aria.u-strasbg.fr/uds/index.php> (Identifiez-vous et sélectionnez : Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique (CEERE))

**Attention - Pour les candidats internationaux résidant dans l'un des pays listés ci-dessous :**

*Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Singapour (au 1er avril 2017), Syrie, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam*

L'enregistrement du candidat se fait exclusivement sur le **Portail Études en France** via l'application Pastel à l'adresse suivante:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

## ***Retrouvez des informations plus détaillées sur notre site cliquez***

**Prochaine réunion d'information publique : Jeudi 15 juin 2017 à 18h au CEERE**

### ***And in English - Master in Ethics 2017/2018 - For me, why not?***

The Master Ethics and Society is an interdisciplinary program examining the ethical challenges of our time. The increasing technological, biological, economic, religious and legal complexities of today's society is raising more and more ethical challenges. From a European and global perspective, this MA program brings together academics from different disciplines in order to produce new insights and progress. The course also relies on an interdisciplinary approach to contemporary issues.

Five Interdisciplinary possible Courses of Study (French or bilingual degree courses Fr/En): Medical Ethics and Bioethics; Human Rights: Principles, Norms and Interpretation; Ethics and Society; Ethics and Religions; Ethics and Management; and SPECIALIZATION IN ANIMAL ETHICS

- ***If you live in one of the following countries, you must use the online CEF procedure:***

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html?codeLangue=EN>

*Algeria, Argentina, Benin, Brazil, Burkina Faso, Cameroon, Chile, China, Colombia, Comoros, Congo (Brazzaville), Cote d'Ivoire, Egypt, Gabon, Guinea, India, Indonesia, Iran, Japan, Lebanon, Madagascar, Mali, Morocco, Mauritania, Mauritius, Mexico, Peru, Senegal, Russia, South Korea, Taiwan, Togo, Tunisia, Turkey, USA, Vietnam*

The CEF mechanism offers prospective students the benefit of guidance and support at every step in the admission process, from application to enrollment. It even allows applicants to apply for their visa online and to track the progress of their electronic application [Website](#)

- ***If you are citizens residing in European Union you have to use this address*** <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php> for your registration

More information on our website, click!

# L'Association des anciens du Master éthique et sociétés (l'AAMES)



*Les activités de l'AAMES en cours  
année 2016-2017*

## *L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires*

Pour la troisième année, l'Association des Amis du Master d'Ethique de Strasbourg (AAMES) apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées, dans le cadre du « Mois de l'Autre », une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg. L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».

L'animation que l'AAMES propose s'intitule « Retrouver un visage ».

A travers le jeu du regard, le photo-langage et le théâtre-forum, notre animation consiste à sensibiliser les jeunes sur le regard et le jugement qu'on peut porter sur « l'autre » qu'on pense différent de nous. Nous travaillons donc sur ces deux points (le regard et le jugement). L'intérêt pédagogique est d'amener les jeunes à mieux connaître et comprendre l'Autre, à réfléchir sur la notion d'égalité, des inégalités, des discriminations dans la vie quotidienne, et leur gravité respective au regard des droits des personnes. Nous travaillons aussi sur la manière de repenser le « vivre-ensemble » au sein de la classe, de l'établissement et de la société en général.

## *Organisation des rencontres d'étudiants en master 2 et doctorants en Sciences humaines et sociales*

L'objectif est de tisser des liens entre étudiants s'adonnant à un travail de recherche, tous niveaux confondus (pour le moment à partir du Master 2). L'idée n'est pas d'être dans une démarche de formation, mais plus précisément d'échanger entre nous, en croisant les disciplines, entre-autres l'histoire, la sociologie, l'éthique et le droit.

Nous pensons mettre en place environ trois temps de rencontre, d'ici à la fin de l'année, le dernier aura pour vocation à être un espace de "test" où les étudiants de M2 pourront s'essayer à la communication (projet de thèse ou mémoire de master), sans l'enjeu de l'évaluation.

## *Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.*

Présidente : Gaudiose Luhahé ([gluhahae@free.fr](mailto:gluhahae@free.fr)),

Secrétaire : Michèle Zeisser ([mi.zeisser@hotmail.fr](mailto:mi.zeisser@hotmail.fr) et [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr))

Soutenez l'éthique  
Ensemble, nous  
pouvons  
construire un  
monde « plus  
humain ».

## **Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !**



*Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?* Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### **Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### **Quels sont les avantages fiscaux ?**

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### **Comment faire ?**

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don [en cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flétrir la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers

---

## **Divers**

### **Aider, suggérer, pourquoi pas ?**

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à



[ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr). Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

### **du CEERE**

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Directrice de publication  
Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat

+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction

+33 (0) 3.68.85.39.52

[ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### **Désabonnement**

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)